



MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2025/22
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 4 avril 2025

Date de la convocation : 28/03/2025
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 13

Date d'affichage : 28/03/2025
Nombre de présents : 10
Dont procuration : 3

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL Dominique ZARAGOZA,

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL (donnée à B. DEL-ROX), Stéphanie JEUNET (donnée à C.NOHARET), Sébastien SILHOL (donnée à D ZARAGOZA),

Absents excusés : Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE

Exposé :

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget 2025 de la commune.
Celui-ci s'établit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		182 945.49	99 309.63	
Vote	1 048 000.00	865 054.51	210 590.37	387 800.00
Reste à réaliser			125 600.00	47 700.00
Total	1 048 000.00	1 048 000.00	435 500.00	435 500.00

Décision :

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le budget 2025 de la commune.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

034-213401979-20250404-DE_2025_022-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification